

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/10/2014 – Convocation du 15 octobre 2014

Compte rendu affiché le 31 octobre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

**Présents :**

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Patrick RACHAS.

**Absents représentés**

Hélène SORREL-DUNAND par Claire LEBAHAR, Michel MATHEY par Marine MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY par Xavier LAURE, Claire POINT par Guillemette DEBORDE, Vincent VIVO par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

**Objet : Approbation du Contrat Éducatif Local, du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents 2014/2015**

La commune de Neuville-sur-Saône est engagée dans un **Contrat Éducatif Local**, dans un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** et dans le **Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents** qui permettent, avec la participation des établissements scolaires et des associations locales, la mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'activités socioéducatives pour les enfants de 6 à 16 ans et des actions d'accompagnement à la parentalité. Ainsi, les budgets prévisionnels du **Contrat Éducatif Local**, du **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** et du **Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents** sont les suivants :

	Dépenses prévisionnelles	Commune	État	IEN	Caf du Rhône	Autres subventions	Usagers	Bénévolat
C.E.L	47 619 €	30 221 €	12 100 €	2 553 €			2 745 €	
C.L.A.S	58 440 €	20 559 €			12 954 €	6 104 €	6 385 €	12 438 €
R.E.A.AP	2 325 €	1 150 €			1 000 €	175 €		

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2014,
- VU le **Contrat Éducatif Local**, le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** et le **Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents**,
- **ACCEPTE le projet des actions CEL/CLAS/REAAP à mener durant cette année scolaire 2014/2015,**
- **ACCEPTE le plan prévisionnel de financement des activités avec une participation de la commune globale de 51 930 €,**
- **ACCEPTE dans ce cadre la participation financière des communes bénéficiant des dispositifs (Genay, Curis au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Albigny Sur Saône, Fleurieu, Montanay),**
- **ACCEPTE la participation de tous les collégiens aux activités CEL/CLAS du collège Jean Renoir quelles que soient leurs communes de résidence,**
- o Les collégiens qui bénéficient d'un tarif en fonction du quotient familial sont :
  - Les collégiens scolarisés en ULIS, en SEGPA du fait du large secteur de recrutement de ces sections.
  - Les collégiens résidant à Neuville-sur-Saône ou dans une commune ayant signé une convention avec la Mairie.
- o Pour tous les autres collégiens, le tarif maximum sera appliqué.
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes et conventions relatifs au bon fonctionnement des dispositifs.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 23 octobre 2014

Le Maire,  
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après  
- Dépôt en Préfecture le 24/10/2014  
- Publication ou affichage le 24/10/2014  
Valérie GLATARD, Maire.

